

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 4

#### ■ Ile-de-France

Delphine Bauer

**Tribunal de commerce de Nanterre :  
2017, une année charnière**

### DOCTRINE

Page 8

#### ■ Personnes / Famille

Léa Thoraval

**Que reste-t-il du pacte de séparation  
amiable ?**

### CULTURE

Page 15

#### ■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

**J.W. Morrice, du Canada à la France**

## ACTUALITÉ Ile-de-France



### Tribunal de commerce de Nanterre : 2017, une année charnière <sup>133v6</sup>

Delphine BAUER

Ambiance studieuse pour l'audience solennelle de rentrée du tribunal de Nanterre. Des mains se serrent, les membres du tribunal se saluent, se souhaitent la bonne année. « J'attends avec impatience les décrets d'application », entend-on ici ou là. Puis le ballet de robes noires et des costumes sombres cesse, les participants s'installent. L'audience solennelle peut débiter.

« Pour mon parquet, l'année 2017 aura encore été une année très dense au titre de l'activité commerciale, a débuté Catherine Denis, procureur du parquet de Nanterre, dans sa majestueuse robe rouge. En 2017, le parquet de Nanterre a émis un total de 330 avis écrits, traité 386 fiches navette-sanctions, en nette progression par rapport à 2016, dont le chiffre était de 291. Les fiches navette sanctions sont des fiches par lesquelles le liquidateur informe le parquet des éventuelles fautes de gestion commises par le dirigeant et s'il entend ou non diriger des poursuites. Dans cette même fiche, en retour, le parquet informe le liquidateur de son avis, et le cas échéant, quelles poursuites commerciales ou pénales il envisage.

Le parquet a également adressé 51 requêtes en ouverture de procédures collectives au tribunal de commerce et au tribunal de grande instance statuant en

matière de procédures collectives. Chiffre également en progression puisqu'il était de 36 en 2016 et de 29 en 2015. Le parquet a adressé, enfin, au tribunal de commerce 20 signalements de commissaires aux comptes pour non-dépôts de comptes sociaux. « Sur ce dernier point, je me réjouis que le dispositif mis en place en 2015 ait, cette année encore, démontré sa grande efficacité. Je rappelle que ce dispositif consiste à privilégier à la sanction pénale la délivrance de dépôt des comptes sous astreintes, par M. le président du tribunal de commerce », a précisé Catherine Denis. Aide précieuse dans le traitement des procédures collectives, une assistante spécialisée en procédures collectives et en droit commercial, Camille Varenne, doctorante à l'université Paris 1-Sorbonne, a apporté aux magistrats un réel appui en la matière.

KIOSQUE  
Lextenso

Votre revue OFFERTE  
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com  
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi  
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 34 52 34